



## OPEN DE CHARTREUSE

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES TOURNOIS

#### Principal

et

#### Accession

#### **Article 1 :**

- L'Association : La Tour de Chartreuse organise le 1<sup>er</sup> mai 2026, la première édition de l'Open de Chartreuse, à la Salle J. Aluigi, 85 boulevard Docteur Valois à Renage.

#### **Article 2 :**

- Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.
- Les appariements se font au Système Suisse (à l'aide du logiciel Sharly-chess version 4,0,5 ou ultérieure).
- Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront pointé et réglé leurs droits d'inscription.

#### **Article 3 :**

- Neuf rondes à la cadence de 15 minutes +5 seconde / coup et par joueur pour les deux tournois, principal et accession.
- L'article A5 des règles du jeu rapide sera appliqué.
- Tout joueur arrivant devant l'échiquier dix minutes après l'heure prévue, perdra la partie. Si aucun joueur n'est présent, les deux joueurs seront forfaits.

#### **Article 4 :**

- Pointage de 8 heures 30 à 9 heures.
- 1<sup>ère</sup> ronde à 9H00.

#### **Article 5 :**

- Droits d'inscriptions : 16/8€ jusqu'au 29/04/2026 majoration : 20/10€ à partir du 30/04/2026.
- La liste des prix sera affichée avant la 5e ronde dans la salle du tournoi.
- Tout joueur n'étant pas présent à la remise des prix ne pourra réclamer son prix ultérieurement.
- Les départages seront faits avec Sharly-chess 4.0.5.
- Prix non-cumulables, attribués :

- Au système Hort pour les 3 premières places du principal.

- À la place pour les prix par catégorie élo.

- À la place pour tous les prix du tournoi accession. Lots pour ce tournoi.

**Article 6 :**

- Départage des ex æquo : Buchholz tronqué, Buchholz et Performance.

**Article 7 :**

- Aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu : téléphone, montre connectée, etc.
- Les casques ne sont autorisés que sur présentation d'un certificat médical.
- Aucune discussion pendant la partie.
- Comportement correct exigé (respecter la charte du joueur d'échecs).
- Toute dégradation entraînera une exclusion.
- Ne pas fumer ni vapoter dans la salle de jeu.

**Article 8**

- Arbitre Principal : Françoise RINGOT AFE1
- Arbitre Stagiaire : Angela LAMY

**Article 9 :**

- Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur